

CANADA
Province de Québec
M.R.C. Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Messines

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil de la Municipalité de Messines, tenue lundi le 6 juin 2011, à 19h00 à la salle Réjean-Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sis au 70, rue Principale à Messines.

Sont présents :

Monsieur Ronald Cross, maire
M. Marcel St- Jacques, conseiller
M. Charles Rondeau, conseiller
M. Éric Galipeau, conseiller– maire substitut
M. Paul Gorley, conseiller
Mme Francine Jolivette, conseillère

M. Jim Smith, directeur général et secrétaire- trésorier

Absence motivée : Sylvain J. Forest

Présences dans la salle : 7 personnes

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le maire, monsieur Ronald Cross, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00. Il souhaite la bienvenue aux participants.

R1106-142

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en plus de garder le point varia ouvert après l'ajout du point suivant :

900-1 Pompiers- formation RCR

Ordre du jour

0	OUVERTURE DE LA RENCONTRE
----------	----------------------------------

- | | |
|-----|---|
| 0.1 | Prière |
| 0.2 | Ouverture de la session |
| 0.3 | Adoption de l'ordre du jour |
| 0.4 | Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du lundi 4 avril 2011 |
| 0.5 | Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du lundi 2 mai 2011 |
| 0.6 | Période de question |
-

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- | | |
|--------|--|
| 100-1 | Demande de dérogation mineure – Madame Labarre et Monsieur Jolicoeur |
| 100-2 | Congrès de l'ACSIQ – Frais d'inscription |
| 100-3 | CSSSVG – Omnium de la santé 2011 |
| 100-4 | CHGA- proposition publicitaire |
| 100-5 | Fondation Jean-Claude Branchaud – Tournoi de golf |
| 100-6 | Municipalité de Blue-Sea entente de facture diverses |
| 100-7 | MRCVG – Invitation tournoi golf du préfet 2011 |
| 100-8 | Point retiré |
| 100-9 | Point retiré |
| 100-10 | Sûreté du Québec – Tournoi de golf de la lieutenant |
| 100-11 | Denis Coté – Demande d'une aide financière |
| 100-12 | Entente entre François, J.G. Lafontaine et la Municipalité |
| 100-13 | Autorisation d'embauche d'un étudiant pour une période de 8 semaines |

130 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

- | | |
|-------|---|
| 130-1 | Présentation des comptes dus au 31 mai 2011 |
| 130-2 | Présentation des comptes payés au 31 mai 2011 |
| 130-3 | Présentation des salaires payés par dépôt direct ou par chèque au 31 mai 2011 |
| 130-4 | Rapport du dg des dépenses engagées |
| 130-5 | Caisse populaire – Relevé de compte au 27 avril 2011 |
| 130-6 | État des activités financières – suivi du budget 2011 |
-

160 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 200-1 Caserne incendie- système de chauffage
- 200-2 Demande de Jacques Galipeau- chemin du Lac Lécuyer

300 TRANSPORT

COMITÉ DE TRANSPORT

- 300-1 Claude Jolivette- demande de prise en charge d'une section de chemin

400 ENVIRONNEMENT

- 400-1 Frais de location de conteneur

500 COMITÉ DE LA FAMILLE ET/OU DES AÎNÉS – AUCUN ITEM

COMITÉ FDA- AUCUN RAPPORT

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT – AUCUN ITEM

700 COMMUNICATION DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET LA BIBLIOTHÈQUE

- 700-1 Biblio Outaouais – Assemblée générale annuelle 2011

800 CORRESPONDANCE OFFICIELLE REÇUE

- 800-1 MRC – Ordre du jour conseil de la MRC du mardi 17 mai 2011
- 800-2 CHGA – Invitation visite des nouveaux locaux
- 800-3 MMQ – Rapport 2010
- 800-4 Citoyenneté et immigration Canada- prix de la citoyenneté du Canada
- 800-5 Commission de toponymie- officialisation de la montée Arsenault
- 800-6 Desjardins- modification de la tarification de la carte Visa Affaires
- 800-7 Desjardins- révision de la tarification aux solutions de paiement desjardins
- 800-8 Hydro-Québec- Entretien des emprises de lignes de transport
- 800-9 MRCVG- invitation pour l'ouverture de l'écocentre et le centre de transfert
- 800-10 Office des personnes handicapées- semaine québécoise des personnes handicapées
- 800-11 Solution Nature- présentation de la coopérative

900 VARIA

1000 PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 LEVÉE DE LA SESSION

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAUX

R1106-143

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 4 avril 2011

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Paul Gorley,

Il est résolu à l'unanimité

D'adopter ce procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE

R1106-144

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 2 mai 2011

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition d'Éric Galipeau,
Appuyée par Marcel St- Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter ce procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

R1106-145

Demande de dérogation mineure de Madame Labarre et Monsieur Jolicoeur

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de dérogation mineure a été déposée par les propriétaires du 25, chemin des Pins, et que suite à une analyse et à des discussions sur la demande, le comité du CCU a déposé son rapport DM-2011-001, recommandant au conseil d'autoriser la dérogation mineure tel que demandé mais en y rattachant certaines conditions;

CONSIDÉRANT QUE suite à une analyse du rapport du CCU les membres du conseil sont d'avis que les conditions recommandées dans le rapport du CCU ne viennent pas atténuer l'impact de la dérogation mineure, tel que stipule l'article 145.7 du règlement d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande de dérogation mineure est jugée conforme aux dispositions du règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (LAU, art. 145.1 à 145.8);

Sur une proposition d'Éric Galipeau,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

Que le conseil autorise une dérogation mineure sur la propriété du 25, chemin des Pins et ce, au règlement de zonage numéro 167, chapitre VI, article 6.1.1.6, tel qui suit à savoir :

Que la norme applicable relative à la hauteur du mur faisant face à la rive de la nouvelle construction projetée, tel qu'il apparaît sur le plan de projet d'implantation préparé par Christian Schnob, arpenteur-géomètre, de Kazabazua Québec, sous sa minute 1956, soit autorisée à une hauteur de 6,09 mètres, mesure prise de la base à son sommet.

ADOPTÉE

R1106-146

Congrès de l'ACSIQ- frais d'inscription

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le chef pompier, monsieur André Galipeau, à participer au congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) et par conséquent autorise le paiement des frais d'inscription au coût de 345.00\$ en plus des taxes applicables. De plus, la municipalité s'engage à défrayer tous les frais reliés au déplacement qui seront engendrés par le chef pompier lors de cette occasion.

Il est également résolu d'autoriser l'inscription et les frais de participation à une activité pour la conjointe de monsieur Galipeau, pour la somme de 120.00\$ en plus des taxes applicables et dont ce montant devra être remboursé (déduit) à partir des frais de déplacement réclamés par monsieur Galipeau.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1106-147

CHGA- proposition publicitaire

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser la dépense auprès de la radio CHGA pour leur proposition publicitaire afin de faire connaître notre région, et ce au coût de 270.00\$ en plus des taxes applicables. Cette publicité sera diffusée durant 12 semaines.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1106-148

Fondation Jean-Claude Branchaud- Tournoi de golf

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une dépense pour l'achat de 2 billets pour assister au souper lors du tournoi de golf de la Fondation Jean-Claude Branchaud qui se tiendra au Club de golf Algonquin de Messines le mercredi 8 juin 2011, et ce au coût de 50.00\$ par personne.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1106-149

Municipalité de Blue-Sea/ entente de factures diverses

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une facture de la municipalité de Blue Sea concernant une entente de barrage et une entente de cueillette des ordures et du recyclage pour l'année 2011 et ce au montant de 1179.00;

CONSIDÉRANT QU'UN certain nombre de propriétaires d'immeubles sis sur les abords du lac Laverdure situés sur le territoire de la municipalité de Messines doivent emprunter le chemin Cousineau situé dans la municipalité de Blue-Sea pour accéder à leur propriété;

CONSIDÉRANT QUE six (6) des immeubles habitent chacun un bâtiment principal utilisé de façon saisonnière et que les dits immeubles produisent chacun un certain volume de matières résiduelles et qu'en vertu du règlement de taxation adopté pour l'année 2011 ceux-ci sont assujettis à une taxe d'ordures;

CONSIDÉRANT QUE le chemin d'accès, chemin Cousineau, est situé en dehors des circuits de collecte réguliers de la municipalité pour les matières résiduelles et que la municipalité de Messines s'est entendue avec la municipalité de Blue-Sea afin que celle-ci offre le service de collecte et de traitement des matières résiduelles aux six (6) immeubles visés ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Messines s'était engagée à transférer à la municipalité de Blue-Sea le montant qu'elle collecte pour les taxes desdits immeubles en guise de compensation pour le service rendu ;

EN CONSÉQUENCE

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement à la municipalité de Blue-Sea, pour services rendus en matière de collecte, de transport et de traitement des matières résiduelles des six (6) immeubles cités ci-dessus pour l'année 2011 au montant de 879.00\$ et d'autoriser le renouvellement et le paiement de l'entente de barrage pour l'année 2011 et ce au montant de 300.00\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1106-150

MRCVG- invitation tournoi de golf du préfet 2011

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une dépense pour l'achat de 4 billets pour le tournoi de golf du préfet qui se tiendra au Club de golf Algonquin de Messines le mercredi 6 juillet prochain, et ce au coût de 125.00\$ par personne.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1106-151

Sûreté du Québec- tournoi de golf de la lieutenant

Sur une proposition d'Éric Galipeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une dépense pour l'achat de 2 billets pour le tournoi de golf de la SQ qui se tiendra au Club de golf Algonquin de Messines le vendredi 19 août prochain, et ce au coût de 120.00\$ par personne.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1106-152

Exploitation d'une sablière sur une partie du lot 41, rang 4, canton de Bouchette – durée de la période d'exploitation

CONSIDÉRANT QUE dans l'entente numéro 200905001 convenue entre les deux parties, en vertu de l'article 3, la durée de l'entente est pour une période de six (6) ans, dont la date d'entrée en vigueur est assujettie à l'obtention d'un certificat d'autorisation;

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de l'article 9 de l'entente, la municipalité a un premier droit de renouvellement d'un contrat d'exploitation exclusive avec les propriétaires.

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

Que le conseil déclare par la présente, que dans la présente démarche d'exploitation d'une sablière sur la partie de lot mentionné en titre, que la municipalité a l'intention d'exploiter la sablière pour une période de plus de dix (10) ans, soit aussi longtemps qu'il y aura suffisamment de gravier conforme à ses besoins de disponible.

ADOPTÉE

R1106-153

Autorisation d'embauche d'un étudiant pour une période de 8 semaines

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption du schéma en sécurité incendie, la municipalité devra prochainement procéder à l'installation de plaque 911 sur l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT QU'afin de connaître ses besoins en plaque, le conseil juge nécessaire de procéder à un inventaire complet du territoire.

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'embauche de l'étudiant Marc Charbonneau, dont la tâche principale sera de procéder à un inventaire détaillé des besoins en plaque 911;

Que la période d'embauche soit pour une période de 8 semaines, en raison de trente-cinq (35) heures par semaine, la rémunération versée pour chaque heure travaillée sera de 10.70\$, en plus des frais de déplacement pour l'utilisation de son véhicule et ce, conformément au règlement 2008-268 présentement en vigueur.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

R1106-154

Adoption de la liste des comptes dus au 31 mai 2011

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes dus a été transmise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le rapport des comptes dus tel que déposé et d'autoriser leur paiement pour la période du 1^{er} au 31 mai 2011, dont celui-ci représente une somme de 32 749.68\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1106-155

Pour accepter la liste des comptes payés au 31 mai 2011

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés par chèque et par prélèvements a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition d'Éric Galipeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la liste des comptes payés tel que déposée pour la période du 1^{er} au 31 mai 2011, dont celle-ci représente la somme de 20 927.25 pour 31 chèques émis et la somme de 34 649.87\$ pour 14 prélèvements effectués et ce pour la somme totale de 55 577.12\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1106-156

Pour accepter la liste des salaires payés par dépôt direct ou par chèque au 31 mai 2011

CONSIDÉRANT QUE la liste des salaires payés par dépôt direct a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la liste des salaires payés par dépôt direct pour la période du 1^{er} au 31 mai 2011, dont celle-ci représente la somme de 28 512.62\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1106-157

Rapport du DG des dépenses engagées

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement N° 256-2006, le directeur général/ secrétaire trésorier a le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

CONSIDÉRANT QUE le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier a été transmis aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une approbation de Francine Jolivette,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier tel que déposé, pour la période du 1^{er} au 31 mai 2011, dont celui-ci représente une somme de 10 975.58\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1106-158

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Caserne incendie- système de chauffage

CONSIDÉRANT QUE le réservoir à mazoute du système de chauffage de la Caserne incendie est à remplacer et que le coût de remplacement est estimé à 1800\$;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil jugent opportun de remplacer le système actuel de chauffage par mazoute, par un système électrique de type d'unité dragon;

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une dépense pour l'installation d'un système de chauffage électrique de type dragon de Stelpro, tel que soumis par l'entreprise d'électricité Paul St-Jacques de Blue-Sea, pour la somme de 4 129\$ en plus des taxes applicables, prix incluant tout le matériel et la main-d'œuvre tel qui suit à savoir :

Grande partie : une unité de type dragon 10 kilowatts, une unité de 5 kilowatts, raccordée à un thermostat mural à bas voltage.

Petite partie : une unité de type dragon 10 kilowatts, une unité de 5 kilowatts, raccordée à un thermostat mural à bas voltage.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

TRANSPORT

R1106-159

Jacques Galipeau, 33 chemin Lac Lécuyer Sud - Demande au conseil de donner suite à la résolution du conseil 95-04-3156

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande écrite du citoyen Jacques Galipeau en date du 2 mai 2011, demandant au conseil de donner suite à la résolution du conseil numéro 95-04-3156;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 95-04-3156 avait comme objectif d'autoriser une dépense afin d'effectuer l'arpentage du chemin Lécuyer sur le lot 59, du rang 4.

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général (dg) d'engager une dépense permettant de faire préparer une description technique par un arpenteur-géomètre reconnu du chemin Lécuyer, partie verbalisée et entretenue par la municipalité et ce, conformément aux normes dictées par les règlements municipaux applicables.

Il est de plus résolu d'autoriser qu'une demande soit déposée auprès de la CPTAQ, permettant le lotissement de l'emprise nécessaire.

Il est également résolu d'autoriser le dg d'engager une dépense auprès d'un notaire reconnu, pour fin d'enregistrement des titres de propriété.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1106-160

Claude Jolivette- Demande de prise en charge d'une section de chemin

CONSIDÉRANT QUE les promoteurs messieurs, Alain, Claude et Hugues Jolivette ont procédé à construire un prolongement au chemin municipal connu sous le nom de la rue du Lac et que ces derniers souhaitent transférer celui-ci à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la partie prolongée de la rue du Lac, d'une longueur de 251,56 m, dont celle-ci a fait l'objet d'un cadastre officiel, préparé par l'arpenteur-géomètre, Robert Leblanc de Maniwaki, sous sa minute 1860, procure un accès mieux adapté aux propriétaires de lot accédant par le sentier du lac à Lacroix;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle section de chemin construite est conforme au règlement R.177-96, règlement portant sur la verbalisation des chemins municipaux.

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

Que la municipalité accepte la nouvelle partie du chemin désignée comme étant le lot 56-15, du rang 3, canton de Bouchette et que celle-ci soit reconnue comme étant le prolongement de la rue du Lac.

Que l'acceptation de la nouvelle portion de rue est conditionnelle à ce que les promoteurs procèdent au transfert de titre de propriété et qu'ils en défrayent les coûts qui s'y rattachent et ce, conformément à l'article 5(h) du règlement R.177-96, règlement portant sur la verbalisation des chemins municipaux.

Que le conseil autorise le maire, Ronald Cross et le directeur général, Jim Smith, de signer tous les documents relatifs au transfert de titre de propriété au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

ENVIRONNEMENT

R1106-161

Avis de motion : Frais de location de conteneur

Avis de motion est donné par le conseiller Marcel St-Jacques, qu'à une assemblée subséquente, il sera déposé pour approbation un règlement décrétant les frais de location pour l'utilisation de conteneur de type commercial pour la disposition de déchets ou de matières recyclables.

ADOPTÉE

COMMUNICATIONS DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET LA BIBLIOTHÈQUE

R1106-162

Biblio Outaouais- Assemblée générale annuelle 2011

Sur une proposition d'Éric Galipeau,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser la bibliothécaire, madame Claire Lacroix, à assister à l'assemblée générale annuelle 2011 de Biblio Outaouais qui aura lieu samedi le 11 juin 2011 à l'école de la Montagne à Notre-Dame-de-la-Salette et ce au coût de 24.00\$ en plus des taxes applicables. La municipalité de Messines s'engage à défrayer, outre les frais d'inscription, les frais de déplacement s'y rattachant.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

VARIA

R1106-163

Pompiers- formation RCR

Sur une proposition d'Éric Galipeau,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unaniment

D'autoriser la dépense pour la tenue d'un cours en RCR pour les membres de la brigade d'incendie et ce, auprès de l'entreprise Premier Soins Haute-Gatineau de Maniwaki.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1106-164

Levée de l'assemblée

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

De lever l'assemblée régulière à 19h45.

Ronald Cross
Maire

Jim Smith
Directeur général/secrétaire- trésorier